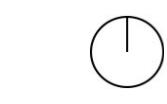


Plan général d'affectation

Nouveau

Enquête publique complémentaire



1 : 5'000

Novembre 2016

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du :

Le Syndic :

La secrétaire :

Soumis à l'enquête publique du :

au :

Le Syndic :

La secrétaire :

Adopté par le Conseil communal dans sa séance du :

Le Président :

La secrétaire :

Approuvé préalablement par le Département compétent

La Cheffe du département :

Lausanne, le :

Mis en vigueur, le :



Jaquier Pointet SA, Ingénieurs EPFL/SA, géomatique, génie rural, géomètres brevetés
Rue des Pêcheurs 7, CH - 1401 Yverdon-les-Bains, tél. +41 (0)24 424 60 70, info@japo.ch

LEGENDE

- Limite communale
- - - Périmètres soumis à l'enquête publique complémentaire

AFFECTATIONS

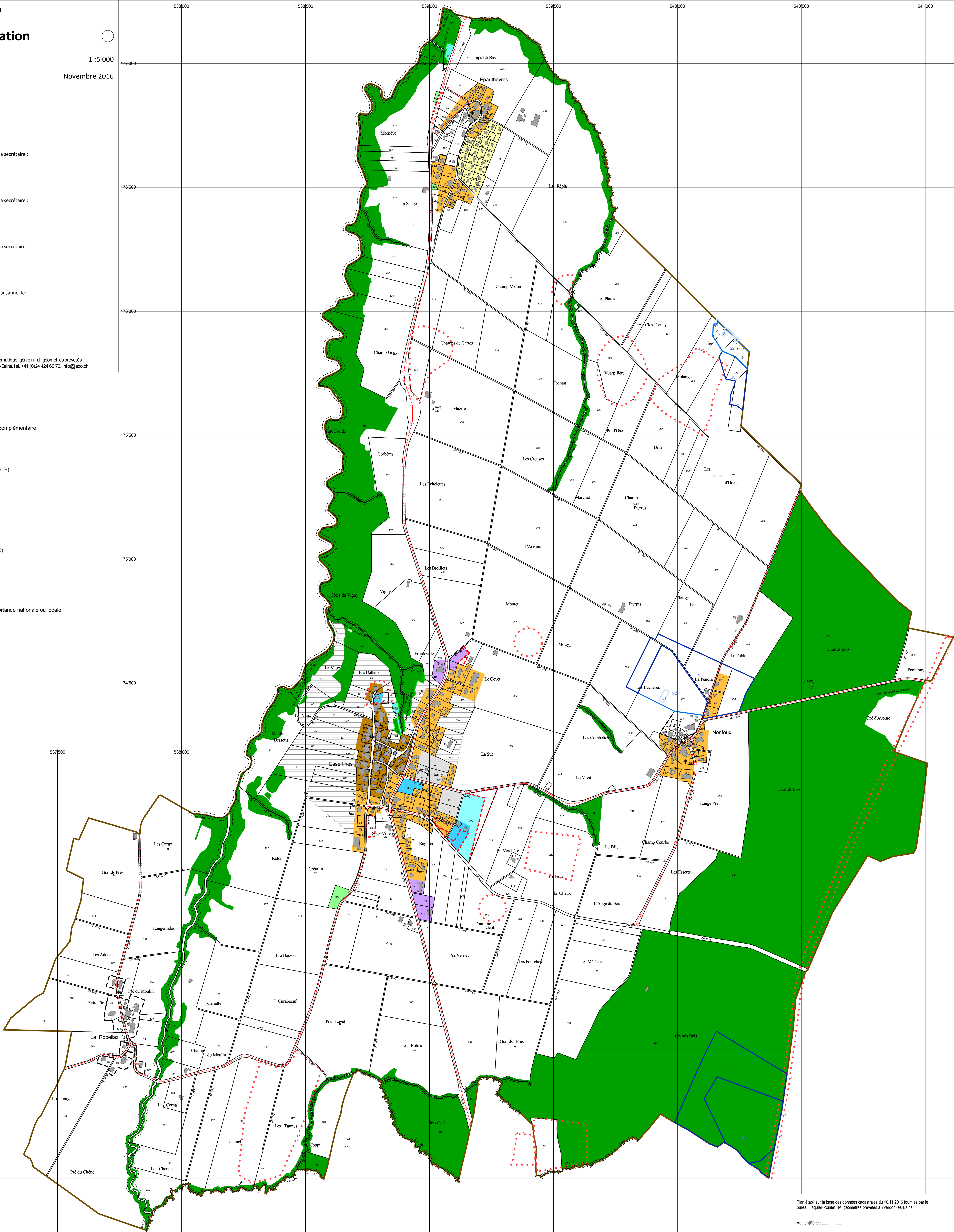
- Zone village I (CEN I)
- Zone village II (CEN II)
- Zone d'habitation de très faible densité (HTF)
- Zone d'activités artisanales (ACA)
- Zone d'installations publiques I (PUB I)
- Zone d'installations publiques II (PUB II)
- Zone intermédiaire (INT)
- Zone agricole (AGR)
- Zone agricole protégée (AGP)
- Zone spéciale (ZS)
- Zone de verdure selon art. 54 LATC (VER)
- Aire forestière (FOR)
- PPA/PQ en vigueur

PATRIMOINE

- • • Régions archéologiques
- ⊕ ⊖ Voie de communication historique d'importance nationale ou locale

ENVIRONNEMENT

- Lisière légale
- Zones de protection des eaux: S1-S2-S3
- - - Espace cours d'eau inconstructible



Plan établi sur la base des données cadastrales du 10.11.2016 fournies par le bureau Jaquier-Pointet SA, géomètres brevetés à Yverdon-les-Bains.

Authentifié le :

Signature :